

MME MICHELLE LAHAIE :

245 Puis j'ai beaucoup aimé ça. On était appelé à donner des suggestions. Puis là, ça, ça m'a donné le goût que si ça c'était un grand parc, moi, je m'impliquerais. Je ne sais pas qu'est-ce que je ferais, là, mais je suis sûre que je trouverais quelque chose à faire.

LA PRÉSIDENTE :

250 Vous auriez des suggestions?

MME MICHELLE LAHAIE :

255 Ah, oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

260 O.K. Ça va aller. On vous remercie beaucoup Madame d'avoir pris le temps de mettre vos idées sur papier.

MME MICHELLE LAHAIE :

265 C'est important. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant madame Marie-Ève Roy.

MME MARIE-ÈVE ROY :

270 Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

275 Bonjour Madame. Moi je m'appelle Marie-Ève Roy. Je viens présenter un peu l'étude qui a été faite de l'évaluation écologique sur le territoire de Pierrefonds-Ouest. Donc vous allez pouvoir voir les diapositives un peu de l'étude qui a été faite.

280 Donc, l'étude elle a été commandée par la Fondation David Suzuki et nous, on est des, bien moi je suis une professionnelle de recherche à l'UQO, je suis accompagnée par des biologistes...

LA PRÉSIDENTE :

UQO c'est quelle université?

285

MME MARIE-ÈVE ROY :

L'Université du Québec en Outaouais.

290

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

MME MARIE-ÈVE ROY :

295

Oui. Donc, voilà. Premièrement pourquoi faire des évaluations écologiques autres que des fois il y a déjà des évaluations qui sont faites par les promoteurs. Donc, en fait, c'est très important de choisir le type d'évaluation écologique à faire et d'évaluer plusieurs choses en profondeur surtout dans des territoires comme ça.

300

Donc, on a besoin de réflexion approfondie quand on regarde les territoires sur leur biodiversité. Par exemple, dans les méthodes classiques d'évaluation écologique, on ne considère pas toujours l'emplacement, si c'est à Montréal ou si c'est dans le Parc de la Vérendrye, un secteur va avoir une valeur différente par exemple ici là à Montréal, on peut voir que dans l'ouest de l'île les secteurs en bleu vert, c'est des secteurs là où est-ce qu'on voit que c'est moins chaud donc les forêts ont un effet très important sur le réchauffement, le climat.

305

Et aussi, il y a beaucoup de plantes par exemple, ici on a un petit carex qui est présenté, qui sont très spécifiques, c'est très difficile à l'identifier parfois c'est des espèces très rares, parfois non et la différence entre deux peut être extrêmement difficile.

310

Donc si on ne prend pas le temps d'avoir des botanistes ou des experts sur le terrain, il se peut très probablement qu'on passe à côté de plusieurs espèces à statut. Donc, notamment dans le territoire de Pierrefonds où il y a un sol, un écosystème qui est particulier, qui demande des connaissances approfondies des plantes.

315

Donc, c'est un peu qu'est-ce qu'on a fait, la faune et la flore, on est allé voir sur le terrain. Évidemment, on a eu seulement, on n'a pas eu beaucoup de chance d'aller sur le terrain parce qu'on nous a demandé de ne plus se présenter donc on a juste eu le temps de faire quelques inventaires. Mais dans ces quelques inventaires-là, restreints, on a quand même trouvé plusieurs

320

choses. Mais après on nous a demandé de ne plus se présenter sur le territoire.

325 Donc, ici, je présente un peu le territoire, c'est sûr qu'il y a des friches, c'est ce qui est un peu plus en pâle et puis en vert il y a aussi des forêts un peu plus vieilles, puis c'est entouré aussi de forêts matures.

330 Donc, les différents milieux ont été inventoriés pour voir l'importance des plantes et de la faune. On a trouvé beaucoup de régénération en caryer ovale qui est une espèce à statut dans les friches ainsi que du micocoulier, du noyer cendré donc des plantes d'intérêt.

C'est aussi un territoire, là on ne voit pas très bien mais où est-ce qu'il y a plusieurs, les petits points en vert, c'est des espèces d'amphibiens reptiles qui ont été observés.

335 Donc, c'est comme un territoire qui permet de la connectivité de différentes espèces qui ont besoin de passer par là.

340 Ici, là, ça dit un peu tout. Alors en noir c'est la zone d'étude et il y a des zones qu'on n'a pas eu le temps d'inventorier, mais dans ceux qu'on a eu le temps d'inventorier, les plantes menacées, vulnérables, ou les espèces fauniques menacées ou vulnérables observées par exemple, des oiseaux nicheurs qui sont des espèces menacées.

345 On a fait des petites illustrations pour voir ils sont où et puis il y en a pratiquement partout, autant dans les friches que dans la forêt, même où les milieux humides donc il est très difficile de zoner un endroit plus propice au développement puisqu'il y avait soit si ce n'était pas des plantes c'était des oiseaux ou c'était des amphibiens reptiles.

350 Donc un peu partout sur le territoire, on a observé, je mets des photos, il y a une salamandre complexe de Jefferson qu'on avait, je n'avais jamais vu ça de ma vie, plusieurs autres espèces, des érables noires, la couleuvre brune en abondance, le goglu des prés où il y avait plus de 19 couples nicheurs qui ont été observés.

355 Et puis pour plusieurs espèces par exemple ici, je vous montre la tortue géographique. On voit sur le tronc, il n'y en a pas juste une là, sur juste un tronc, en se promenant, on peut en voir une dizaine. Donc, c'est aussi une espèce à statut. Puis il y avait une abondance de ces espèces-là, donc ce n'est pas seulement une ou deux occurrences comme ça, c'est vraiment une abondance d'espèces menacées qui sont très vulnérables aussi.

360 Donc, je vous ai fait juste des petits tableaux pour montrer ça c'est des amphibiens reptiles à statut, des oiseaux à statut qui ont été observés.

Donc, les gros constats c'est ça. Plusieurs espèces fauniques et floristiques à statut. Donc, je ne vous les nommerai pas tous mais il y en a beaucoup.

365 Pour les plantes par exemple, je vais vous donner l'exemple de l'aigremoine pubescente, c'est peut-être la plus grosse population connue dans la province.

370 Et puis, il y avait aussi la sanicle du Canada qui est une plante qu'on croyait disparue de la région de Montréal qui aurait moins de cinq occurrences de population au Québec. Donc, c'est des espèces qui sont très très menacées où c'est un habitat vraiment important pour ces espèces-là et c'est ça, ils sont des espèces vulnérables à statut.

375 Un petit mot sur les milieux humides. Il y a beaucoup de milieux humides même dans la zone de développement prévue de différentes superficies. On pouvait y voir plusieurs espèces ici il y a des sarcelles, plusieurs espèces de canards et ces milieux-là ont une importance, par exemple, au niveau du Bassin Versant. Donc, l'effet anticipé du développement avait été considéré que le débit pouvait atteindre 45 mètres cubes/seconde. Ça peut être un gros débit par rapport à la rivière qui ne peut en ce moment qu'évacuer 10 mètres cubes/seconde.

380 Donc, les risques d'inondation, les risques aussi pour les espèces comme la Véronique mouron d'eau et la tortue qui sont dans la rivière, ça leur cause des risques à cause de ces inondations, le débit qui va être changé.

385 Et, j'ai cherché beaucoup d'informations au niveau du Bassin Versant de l'équilibre, des inondations, du ruissellement puis je n'ai pas trouvé d'information satisfaisante concernant en fait plusieurs questionnements sur la qualité de l'eau, le débit, le drainage donc j'ai trouvé quelques brides d'information mais là, je ne vous fais pas lire tout ça mais c'est des exemples de questions qui nous viennent en tête quand on lit le rapport pour essayer de voir bien comment est-ce que le débit va être conservé dans la rivière. Donc comment les risques vont être atténués. Il y a plein de questions qui restent en suspens.

390 J'ai trouvé qu'il manquait beaucoup d'informations pour pouvoir statuer sur le rôle du développement par rapport au niveau hydrique.

395 Aussi, on voit la grosseur de la superficie donc son importance pour la connectivité au niveau du paysage, donc comment les espèces vont continuer à pouvoir se propager.

Aussi la Rivière-des-Prairies et la Rivière-à-l'Orme qui sont tout juste à côté.

400 Puis je terminerais en disant qu'il y a beaucoup de milieux, par exemple les milieux friches

405 ouverts, qui sont quand même importants mais si ce n'est pas des grandes forêts pour la faune
notamment et la flore. Donc la sturnelle ou plusieurs autres espèces, les hirondelles, vont utiliser
ces milieux même si ce n'est pas des grandes forêts. Ça c'est un petit exemple de plusieurs
espèces qui aiment ces milieux ouverts, la qualité des milieux humides qui a aussi plusieurs
espèces et les milieux forestiers. Donc, où on retrouve aussi maintes espèces d'intérêt.

410 Puis, le territoire de Pierrefonds, c'est un amalgame de milieux humides, de friches et de
forêts. Ce qui fait qu'il y a possiblement - et avec un sol particulier, ce qui fait qu'il y a beaucoup
d'espèces d'intérêt puis aussi une grande biodiversité.

415 Donc, quand on parle de développement durable, bien, on voit un peu social, économie,
environnement. Mon point de vue c'est, là-dessus, c'est qu'on gruge toujours un peu le côté
environnement parce que dans le temps, ce n'est pas prévu dans le temps, t'sais, on fait du social
économie mais si on regarde avec le temps, on se rend compte souvent que le développement va
prendre le dessus. Juste par exemple ici, Montréal 1966, Montréal 2011, oui, quand on fait un
développement, on dit on va protéger un petit secteur, on va développer un petit secteur, mais
quand on continue à faire ça d'année en année, finalement, il faut qu'il y ait un consensus à long
terme.

420 Si on veut protéger le 10%, il faut s'engager aujourd'hui parce que sinon un projet après un
autre projet, on finit par toujours en garder un petit peu en développer mais à long terme, on dirait
que le développement prend le dessus sur la biodiversité qu'il n'y a pas de sous pour parler non
plus, très peu de sous là pour les études de biodiversité qui permettent de protéger ces endroits-là
par rapport au développement.

430 Donc, ça je termine avec une déclaration de l'Office des Nations-Unies sur la biodiversité qui
a été envoyée au Maire de Montréal. J'ai une copie ici qui dit entre autres que « qu'il a trouvé que
c'était une bonne étude sur la biodiversité et qu'il trouvait que l'étude faite à Pierrefonds devrait
avoir un impact important pour le processus de décision sur le territoire de Pierrefonds. Là j'ai des
copies si vous voulez voir.

435 Voilà. Fait qu'en gros, les recommandations bien c'est de conserver les secteurs où il y a la
faune et la flore à risque. Dans ce cas-ci, il y a plusieurs secteurs qui couvraient une bonne partie
du territoire. Puis aussi de prendre en compte le régime hydrique, de faire attention à différents
facteurs qui dans le temps peuvent varier aussi comme les friches qui peuvent sembler de peu
d'intérêt, mais avec le temps aussi peuvent donner des forêts.

440 Donc, voir le développement d'un niveau spatial et temporel. Puis appliquer les règlements
en termes de protection de la biodiversité.

Donc voilà. C'est tout.

LA PRÉSIDENTE :

445

Merci beaucoup de votre présentation. On n'a pas votre document, vous allez le laisser à madame Wells en partant.

MME MARIE-ÈVE ROY :

450

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

455

Il y a une carte que vous avez présentée, est-ce que vous êtes capable d'aller la chercher, c'est vers le milieu de votre présentation.

MME MARIE-ÈVE ROY :

460

D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

465

Où entre autres, on voyait en vert les parties qui étaient, je pense qu'avant celle-ci.

MME MARIE-ÈVE ROY :

Celle-là?

470

LA PRÉSIDENTE :

Non.

MME MARIE-ÈVE ROY :

475

Avant celle-là?

LA PRÉSIDENTE :

480

Oui, avant, avant. Avant.

MME MARIE-ÈVE ROY :

Celle-là?

485

LA PRÉSIDENTE :

Avant celle-là?

490

MME MARIE-ÈVE ROY :

Il y en n'a pas d'autres.

LA PRÉSIDENTE :

495

Bon bien, alors celle-là.

MME MARIE-ÈVE ROY :

500

O.K. Celle-là ici.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

505

MME MARIE-ÈVE ROY :

Oui.

510

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Ce qu'on voit en vert, c'est ce qui est là où il y a un couvert forestier.

MME MARIE-ÈVE ROY :

515

C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

520

Il y a du vert plus pâle puis du vert, c'est ça le vert pâle, c'est en friche puis le vert foncé

c'est là où il y a des arbres.

MME MARIE-ÈVE ROY :

525

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

530

Et les parties qui sont en gris, enfin nous on voit ça en gris.

MME MARIE-ÈVE ROY :

535

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Ici ou beige. Enfin.

540

MME MARIE-ÈVE ROY :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

545

Ça qu'est-ce que c'est ça? C'est des champs?

MME MARIE-ÈVE ROY :

550

C'est les champs.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

555

MME MARIE-ÈVE ROY :

C'est des champs, donc il y a aussi différents milieux humides dans ces champs-là.

560

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Écoutez.

565

MME MARIE-ÈVE ROY :

Oui.

570

LA PRÉSIDENTE :

On est allé se promener alors O.K.

MME MARIE-ÈVE ROY :

575

Oui. C'est ça c'est les champs.

LA PRÉSIDENTE :

580

Alors ça c'est, je voulais simplement faire préciser des choses sur cette question-là.

MME MARIE-ÈVE ROY :

Oui.

585

LA PRÉSIDENTE :

La deuxième question vous le disiez tout à l'heure en fin d'intervention, pour les terres où il y a des champs là en ce moment, bon, vous indiquez entre autres que les friches peuvent devenir des forêts, évidemment force de se répandre, les arbres, mais qu'est-ce qui arrive des champs eux-mêmes? Les champs ça reste des champs à perpétuité ou quoi?

590

MME MARIE-ÈVE ROY :

Ah bien, non. Les champs deviennent des friches.

595

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

600

MME MARIE-ÈVE ROY :

605 Les friches deviennent des forêts. Ce qui est intéressant ici, on en a visité plusieurs champs
et dans ces champs-là, il y a de la régénération intéressante par exemple des caryers ovales.
Donc, c'est des champs avec un potentiel de devenir des friches intéressantes en termes
d'écologie.

LA PRÉSIDENTE :

610 Oui.

MME MARIE-ÈVE ROY :

615 Il y a aussi, là on voit les forêts, le EFE qui est collé au sud. Donc, c'est la partie là où est-ce
qu'on voit c'est Google Map, là on voit les arbres plus.

LA PRÉSIDENTE :

620 Là où c'est écrit « 792 ».

MME MARIE-ÈVE ROY :

625 Bien t'as C7 puis en-dessous de la zone de développement t'sais, on voit qu'il y a de la forêt.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

630 **MME MARIE-ÈVE ROY :**

Ça c'est des belles grandes forêts, c'est un EFE, un écosystème protégé, avec par exemple
beaucoup d'érables noirs qui peuvent migrer vers le nord aussi.

635 **LA PRÉSIDENTE :**

Le nord. O.K.

640

MME MARIE-ÈVE ROY :

645 Donc, vous voyez un potentiel de régénération naturelle, c'est sûr pas d'ici 5, 10 ans, mais ces champs-là peuvent être recolonisés en friches et éventuellement en forêts sauf que ça va prendre du temps.

LA PRÉSIDENTE :

650 Ça ressemble à quoi le temps auquel vous pensez?

MME MARIE-ÈVE ROY :

655 Bien, avant d'avoir une vraie forêt ça va prendre au moins 70 ans, je dirais.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

660 **M. XAVIER FRANCOEUR :**

Un habitant en tant que tel intéressant pour la diversité.

MME MARIE-ÈVE ROY :

665 Mais, oui c'est vrai aussi que c'est quand même, bien ce que je présentais aussi c'est que c'est quand même un habitat où il y a beaucoup de diversité d'oiseaux par exemple qui ont besoin de ce type.

670 **LA PRÉSIDENTE :**

En haut, oui. Mais c'était plus au niveau de la forêt, du couvert.

MME MARIE-ÈVE ROY :

675 Oui. Les couverts.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

680 Mais moi, je voulais justement poser la question que je pense que vous avez répondu.

685 L'importance des champs, on a beaucoup de gens qui sont venus nous en parler des prairies humides mais dans les documents de la Ville, dans la législation provinciale que j'ai lue, on parle des milieux humides, on parle de la préservation des lieux d'hydrologie, mais c'est comme. O.K. Je vais poser une question à la fois.

Parlez-nous un petit peu de l'importance des champs pour les écosystèmes, les habitats. Vous avez mentionné que les oiseaux de proie, mais si vous pouvez continuer un peu plus sur ça?

690 **MME MARIE-ÈVE ROY :**

695 Ah bien, pas seulement les oiseaux de proie, plusieurs oiseaux qui sont champêtres, qui vont nicher au sol, la sturnelle, le goglu, les hirondelles vont aller chasser là. Donc, c'est comme une mosaïque, ça fait une mosaïque d'habitats qui fait que certaines espèces vont être présentes.

Il y a des espèces qui seraient moins présentes si c'était uniquement un couvert forestier par exemple.

700 **LE COMMISSAIRE WOLFE :**

Et le ministère de l'Environnement ne s'en occupe pas de ces habitats-là?

MME MARIE-ÈVE ROY :

705 Bien ces habitats là, par exemple, les champs si on prend la méthode typique d'évaluation écologique, ils n'ont pas une grande importance par rapport à une vieille forêt parce que la méthode classique d'évaluation des milieux s'intéresse à l'âge de la forêt. Si c'est une vieille forêt, ça va avoir beaucoup plus de poids qu'un champ par exemple. Donc, ça ne tient pas en compte l'importance que peut avoir les champs. Et, aussi si ces champs-là, ils se font très rares. C'est pour ça qu'on retrouve plusieurs espèces menacées.

710 Un champ qui est laissé comme ça avec une mosaïque de milieux humides et de champs qui ne sont pas développés sur ce type de sol-là, c'est très rare, c'est pour ça que les espèces qu'on retrouve en abondance sont concentrées à cet endroit-là.

715 **LE COMMISSAIRE WOLFE :**

Et la prochaine carte, je voulais vous poser une question là-dessus.

720

MME MARIE-ÈVE ROY :

Celle-là?

725

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Oui. Une de ces deux.

730

MME MARIE-ÈVE ROY :

O.K.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

735

Oui, ça c'est correct. Alors si je comprends, zone documentée, dans cette carte-là que vous allez nous laisser, vous identifiez les parties que vous n'avez pas repérées, vous identifiez les parties que vous avez pu...

740

MME MARIE-ÈVE ROY :

Oui. C'est ça.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

745

...sur le champ.

MME MARIE-ÈVE ROY :

750

Oui. C'est ça. Parce qu'on n'a pas pu faire toute la superficie, on a été interdit d'aller sur le territoire, fait qu'il y a des parties en hachurées t'sais, qu'on a malheureusement pas pu aller voir.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

755

Mais quand même vous avez constaté des espèces menacées ou à statut dans la partie que vous avez à développer que vous avez pu faire le sondage.

MME MARIE-ÈVE ROY :

760

Beaucoup oui. Beaucoup d'observations, on voit sur la carte, plein de zones.

LA PRÉSIDENTE :

Ad hoc là, quand vous parlez de hachuré?

765

MME MARIE-ÈVE ROY :

C'est en blanc, le quadrillé.

770

LA PRÉSIDENTE :

Avec un petit quadrillé là.

MME MARIE-ÈVE ROY :

775

Oui, eux autres là...

LA PRÉSIDENTE :

780

Ça vous n'avez pas pu aller là?

MME MARIE-ÈVE ROY :

On n'a pas eu le temps.

785

LA PRÉSIDENTE :

Mais partout ailleurs vous y êtes allés?

790

MME MARIE-ÈVE ROY :

Dans le milieu, on a eu le temps. Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

795

Oui, c'est ça, parfait. O.K.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

800

Et vos photos, je reconnais les tortues, la classe, parce que nous avons visité mais vous

avez certaines photos, une photo est identifiée Wikipédia.

MME MARIE-ÈVE ROY :

805

Oui. Il y en a que ce n'est pas moi qui les avais prises comme photo.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

810

O.K. Mais si nous regardons ces photos-là...

MME MARIE-ÈVE ROY :

815

Oui.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Est-ce qu'elles ont été prises sur le terrain?

820

MME MARIE-ÈVE ROY :

825

Bien, la plupart oui. Donc la salamandre complexe de Jefferson, c'est moi qui l'ai prise sur le terrain, les caryers ovales, l'aigremoine, la sanicle c'est moi ou Patrick. Ceux que ce n'est pas moi, il y en a une qui vient de l'écomusée pour la couleuvre brune parce que malheureusement, les couleuvres brunes ça bougent puis je n'ai pas de photos. Bien j'en ai une, mais elle n'est pas très jolie.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

830

Je ne sais pas si vous pouvez nous envoyer séparément, si c'est votre...

MME MARIE-ÈVE ROY :

835

Ceux que ce n'est pas moi qui a pris dans la zone il y a les autres.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

840

Plus le contraire, les photos que vous avez prises.

MME MARIE-ÈVE ROY :

845 O.K. Oui. Sont presque toutes de moi, je pourrais enlever celles qui ne sont pas, les deux qui ne sont pas de moi ici.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

850 Oui. O.K. Oui, en effet toutes les photos qui sont impressionnantes, mais je voudrais savoir de vous.

MME MARIE-ÈVE ROY :

855 Ça, ça vient toutes de moi. S'il n'y a pas une référence, c'est moi qui les ai prises.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

O.K.

860 **MME MARIE-ÈVE ROY :**

Ou mes collègues avec qui je travaille. On était ensemble sur le terrain. Ce n'est peut-être pas moi qui ai pris la photo mais on était ensemble.

865 **LE COMMISSAIRE WOLFE :**

Oui, oui, c'est ça. C'est parce que ça fait partie de votre témoignage.

MME MARIE-ÈVE ROY :

870 Oui.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

875 Mais je veux comprendre votre témoignage étant...

MME MARIE-ÈVE ROY :

880 Oui. O.K.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Si vous pouvez faire ça.

885

MME MARIE-ÈVE ROY :

Donc, oui celles-là qui ne sont pas de moi, elles ont un petit écrit écomusée ou Wikipédia. Les autres c'est moi qui les ai prises.

890

LE COMMISSAIRE WOLFE :

O.K. Merci.

895

LA PRÉSIDENTE :

Développez donc un peu ce que vous avez mentionné en rapport avec le Bassin Versant, l'équilibre de circulation des eaux. Je m'excuse, mais je ne suis pas une biologiste ni une écologiste de formation.

900

MME MARIE-ÈVE ROY :

Oui. Bien, moi, je ne suis pas une hydrologue non plus.

905

LA PRÉSIDENTE :

Mais vous en connaissez certainement plus que moi.

MME MARIE-ÈVE ROY :

910

Oui. Donc, en fait c'est qu'il y a plusieurs milieux humides sur le territoire. Je les ai mis un petit peu en bleu, il y en a des assez gros, soit que ça peut être des étangs vernaux, donc ça veut dire qui sont mouillés une partie de l'année mais qui s'assèchent une autre partie de l'année. Il y en a d'autres qui sont connectés à un réseau hydrique donc dans une des zones, il y avait des poissons.

915

LA PRÉSIDENTE :

Un réseau hydrique, ça veut dire quoi? C'est un ruisseau?

920

MME MARIE-ÈVE ROY :

Ça veut dire que le ruisseau est connecté jusqu'au fleuve par une rivière.

925

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

930

MME MARIE-ÈVE ROY :

Donc, on va y retrouver mettons des poissons dans ceux qui sont connectés. Dans d'autres zones de drainage, là c'est juste de l'eau qui s'accumule mais il n'y aura pas nécessairement de poissons. Donc, ça c'est par exemple dans les étangs vernaux.

935

On a pris de l'ADN là-dedans pour voir les espèces rares peut-être qu'il y a des rainettes, on ne le sait pas, là, fait qu'on va analyser ça. On n'a pas encore les données.

940

Donc les deux types ont une importance, mais c'est qu'il y a vraiment beaucoup de milieux humides dans ce secteur-là et en faisant les opérations de développement, ça soulève beaucoup de questions sur les eaux d'écoulement et le ruissellement.

945

Donc, s'il y a rien qui est fait par exemple pour le ruissellement, le débit des rivières va augmenter de beaucoup et les rivières ont une capacité limitée d'évacuer l'eau. Donc si c'est 10 mètres cubes/seconde que la Rivière-à-l'Orme, la Rivière-des-Prairies peuvent évacuer, la Rivière-des-Prairies je ne le sais pas c'est combien, mais Rivière-à-l'Orme c'est à peu près 10 mètres cubes/seconde.

950

Si on aménage, le ruissellement va être beaucoup plus intense, ça va remplir beaucoup plus rapidement la rivière et l'évacuation de l'eau. Donc, il pourrait avoir des impacts là au niveau des inondations, de la capacité des rivières à évacuer.

955

Puis ça, je ne suis pas une experte mais je pense qu'il faudrait vraiment que quelqu'un se pose la question puis qu'il arrive avec des données qui sont fiables par rapport à ça. Et ça c'est ce que je n'ai pas trouvé. C'est pour ça que j'ai soulevé plein de questions sur la qualité de l'eau, le drainage, et tout ça. Est-ce que le développement pourrait maintenir quelque chose où est-ce que vraiment ça causerait des problèmes au niveau hydrique et il y a tellement de questions qui sont soulevées et en tout cas en ce moment, je n'ai pas vu de réponse.

960

Je pense que c'est quelque chose qu'il faut vraiment se pencher avant de faire un

développement. Comment ça va affecter la région puis l'écoulement des eaux et la qualité de l'eau aussi, ce n'est pas juste l'écoulement, c'est la qualité des eaux. Ça peut être vraiment pollué l'eau de ruissellement.

965

Donc, c'est plusieurs questions là-dessus.

LA PRÉSIDENTE :

970

Moi, j'ai une question. Vous avez sans doute fait des travaux sur des zones de proximité entre des milieux qui sont conservés comme c'est le cas ici et des milieux qui sont en développement, comment ça se fait la transition? On ne va pas clôturer des forêts, comment se fait la cohabitation?

975

Quelles sont les conditions pour une cohabitation qui permet de préserver les espèces, la biodiversité, la connectivité?

MME MARIE-ÈVE ROY :

980

Bien si le massif forestier par exemple est trop petit ou devient de plus en plus entouré intensivement par exemple par des maisons, c'est sûr que là il va y avoir un effet de bordure avec possiblement des espèces envahissantes qui vont venir coloniser plus facilement et de l'ouverture de lumière aussi donc il se peut que la zone forestière en subisse les conséquences et par exemple les espèces exotiques envahissantes qui risquent fortement de rentrer dans la zone de conservation.

985

LA PRÉSIDENTE :

990

Avez-vous, en connaissance ou en expérience, en tête des développements qui sont faits à proximité de zones protégées puis qui sont des cas réussis?

MME MARIE-ÈVE ROY :

995

Je ne suis pas une experte là-dedans. Je ne pourrais pas vous dire si je connais un cas de réussite. Ce que je pense c'est que la grandeur de l'habitat protégé est vraiment importante puis en regardant quelques espèces et en sachant quelle grandeur de territoire ils ont besoin, bien, on voit qu'ils sont à la limite de ce qu'ils peuvent...

1000

LA PRÉSIDENTE :

À l'étroit?

1005

MME MARIE-ÈVE ROY :

Ils sont à l'étroit. Donc est-ce qu'ils peuvent aller vers une colonisation ou si c'est l'inverse, le développement qui va les amener à se rétrécir encore plus.

1010

Je n'ai pas d'exemple de cas réussi, mais je dirais que je pense que ça doit aller avec la superficie protégée. Si elle est suffisamment grande, si le territoire de conservation est suffisamment grand, j'imagine que ça l'a plus de chance de réussir mais dans ce cas-ci le territoire à conserver, il est déjà enclavé par d'autres constructions donc il est, selon moi, ce n'est pas très positif pour cet écosystème-là.

1015

LE COMMISSAIRE WOLFE :

J'ai une autre question de notre collègue, vous avez mentionné je crois qu'il y a aussi une particularité du type de sol, est-ce que vous pouvez donner un peu plus d'information là-dessus?

1020

MME MARIE-ÈVE ROY :

Oui. Donc le sol il y a des zones qui sont plus calcaires donc argileuses, les particules de sol sont plus fines si on veut et puis à cause du dépôt probablement dans l'histoire de la formation géologique de ce coin-là, ce qui fait qu'il y a plusieurs plantes comme l'herbe à puce qui va être très très abondante ou des plantes de milieux plus calcaires.

1025

Donc, avec les milieux humides, la forêt puis ce type de sol, je dirais un type plus calcaire, il y a plusieurs plantes rares qui aiment ce type de sol-là aussi.

1030

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Ce sont des plantes qui ont une reconnaissance au niveau provincial ou fédéral les plantes rares que vous avez mentionnées?

1035

MME MARIE-ÈVE ROY :

Oui. Il y en a qui préfèrent ce type de sol, oui.

1040

LE COMMISSAIRE WOLFE :

O.K. Merci.

1045

LA PRÉSIDENTE :

Bien alors je vous remercie beaucoup Madame Roy.

1050

MME MARIE-ÈVE ROY :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1055

J'inviterais maintenant madame Alison Hackney s'il vous plaît. Est-ce que Madame, oui, vous êtes là?

MME ALISON HACKNEY :

1060

Oui, je suis là.

LA PRÉSIDENTE :

1065

Je vous en prie. Bonjour Madame.

MME ALISON HACKNEY :

Bonjour.

1070

LA PRÉSIDENTE :

Bienvenue.

1075

MME ALISON HACKNEY :

J'aimerais ajouter quelques remarques au sujet des champs. J'aimerais ajouter quelques remarques à ce que Madame Roy a dit. Les champs ont une très grande valeur écologique comme zone tampon. En effet, beaucoup d'espèces fauniques et floristiques peuvent être dérangées par la proximité des humains, les animaux domestiques, les espèces végétales envahissantes et pour

1080